



PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ EN CRÈCHE

Le panier repas

Tout enfant ayant besoin, en raison de problèmes médicaux, de suivre un régime alimentaire particulier, défini dans le projet d'accueil individualisé, peut profiter des services de restauration collective. L'enfant consomme, à la crèche, le repas fourni par les parents dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des aliments.

Principes

La présente procédure a pour but d'éviter la manifestation de deux dangers majeurs :

- Le choc anaphylactique (réaction allergique grave)
- La toxi-infection alimentaire

Les mesures de prévention de l'apparition de ces manifestations répondent à trois principes généraux dont le respect est primordial :

Unicité

Identification

Réfrigération

★ L'unicité

- **Un responsable unique** : la famille

Les parents s'engagent à fournir :

- la totalité des composants du repas
- les boîtes destinées à contenir les aliments
- le contenant nécessaire au transport et au stockage de l'ensemble

- **Une prestation unique** : l'enfant ne consomme que la prestation fournie par la famille.

- **Un contenant unique** : toutes les boîtes contenant les aliments sont rassemblées dans un seul contenant hermétique (glacière ou sac isotherme propre et nettoyé régulièrement).

★ L'identification

Afin d'assurer une parfaite identification et d'éviter toute erreur ou substitution :

- le contenant unique destiné à l'ensemble des composants du repas sera clairement identifié au nom de l'enfant.
- toutes les boîtes seront identifiées au nom de l'enfant ainsi que toute sa vaisselle.

★ La réfrigération

- Dès leur fabrication, les aliments du panier seront conservés sous régime du froid, dans le réfrigérateur familial.
- Au cours du transport, l'ensemble de la prestation sera placé dans un contenant unique susceptible de maintenir au froid.

- Dès l'arrivée dans la crèche, la glacière ou le sac isotherme sera remis à l'agent de restauration.
- Dans le souci de préserver la salubrité et la sécurité des aliments, la chaîne du froid sera impérativement respectée jusqu'au moment de la consommation.

Modalités pratiques

★ Préparation du repas par les familles

Les contenants fournis par la famille doivent être propres et nettoyés régulièrement ainsi qu'**identifiés au nom de l'enfant**.

Dès leur préparation, les composants du repas sont placés dans les boîtes hermétiques.

Les aliments du panier repas seront rassemblés dans une glacière ou un sac isotherme (également marqué au nom de l'enfant), capable de maintenir **une température ne dépassant pas 3°C**.

★ Transport du repas

Le transport doit permettre de **respecter la chaîne du froid**.

★ Stockage du repas à la crèche

Le responsable de restauration réceptionne la glacière remise le matin par la famille et place immédiatement toutes les boîtes contenant les aliments dans un réfrigérateur.

★ Consommation du repas

À midi, l'agent de restauration est chargé de récupérer le repas et de le remettre à température. La boîte contenant le plat à réchauffer est placée dans le four à micro-ondes (sans transvasement). L'équipe en sections récupère le plat de l'enfant sur le chariot et s'assure de la bonne prise du repas par l'enfant concerné. L'agent auprès de l'enfant surveille que ce dernier **consomme uniquement son repas, avec ses couverts**. Puis le contenant est déposé sur le chariot et remis à l'agent de restauration en cuisine.

L'enfant ne consomme que la prestation fournie par la famille, à l'exclusion de tout autre complément ou ingrédient éventuel (y compris pain, sel, poivre, moutarde...)

★ Retour

Après le repas, l'agent de restauration nettoie et désinfecte les boîtes et la vaisselle, puis les range dans la glacière ou le sac isotherme prévu à cet effet. Le contenant est suspendu au portemanteau de l'enfant et repris par la famille en fin de journée.



